Parution Décembre 2018

Ver... votre village

Ver les Chartres

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Vernoises, Vernois,

Voilà déjà une nouvelle année qui se profile et, par voie de conséquence, une qui arrive à son terme…

Que dire de 2018 ?

L'humain étant et se devant d'être le cœur de toute réalisation, voyons ce qu'il en est à Ver-lès-Chartres.

J'ai, en premier lieu, envie de vous parler de **la fête des associations du 21 avril 2018**. Si cette journée a pour origine le non tirage pour cause de pluie du feu d'artifice en septembre 2017 lors de l'inauguration de la maison des associations, la fin de l'histoire a été des plus heureuses. La bonne collaboration entre toutes les associations communales et la municipalité a permis de générer du bon temps pour tous les participants : escape-game, animations, cochon grillé avec près de 300 convives (du jamais vu à Ver-lès-Chartres !), feu d'artifice sur des airs irlandais… et danse « jusqu'au bout de la nuit ». **Créer du lien était l'objectif de la construction de la maison des associations et cela commence sous les meilleurs augures**.

Deuxième point, **le devenir de notre syndicat scolaire entre Corancez et Ver-lès-Chartres**. Nos deux communes « vieillissent » et le nombre d'enfants en forte diminution a eu pour conséquence la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2018. Plus que 3 classes, la situation devient critique, jusqu'à 3 niveaux par classe…
Rien ne permet de penser que la situation va s'améliorer, même si un nouveau lotissement va voir le jour à la Pointe Colette à Ver. De plus, sachez que les charges de notre syndicat sont essentiellement fixes et qu'il est quasiment impossible de les adapter à ce nouveau contexte. Alors que faire ? Notre collaboration historique avec les communes du Bois Gueslin a permis de constater, dans le cadre du SIVOM, que notre commune était en forte baisse d'effectifs alors que Mignières était dans une situation opposée. Le bon sens nous a poussés à réfléchir à une collaboration. Eviter de construire chez l'un alors que des places sont disponibles chez l'autre.
Les nombreuses démarches pour construire ce nouvel ensemble sont en cours et j'espère qu'elles iront à leur terme. Il en va du devenir de notre groupe scolaire.

Autre sujet, **Ver-lès-Chartres dans son écrin « la vallée de l'Eure ».** Chartres Métropole travaille à la continuité écologique dans notre commune afin de permettre, entre autres, aux poissons de circuler sans entrave. Nous en profitons pour **réfléchir au cheminement des piétons**, comme cela a déjà été travaillé sur Barjouville et Morancez. **L'aménagement de la plaine sportive aux abords des tennis sera géré en parallèle de ce vaste chantier.**

J'aurai pu vous parler de bien d'autres choses comme **l'aménagement des abords de l'église (sur sa fin) ou de la mairie (opération cœur de village à ses débuts)**, mais la lecture de ce bulletin vous renseignera sur ces points.

Enfin, pour clore mon propos, j'ai envie de vous rappeler que **le bien vivre ensemble guide l'action de l'équipe communale**. Etre à l'écoute, analyser et agir.

Bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2019, santé, joie…

Et pour en savoir plus, notre site internet (le vrai !) : www.mairie-verleschartres.com

Max Van der Stichele

INFOS MAIRIE

Coordonnées : Mairie de Ver-lès-Chartres
13, rue de la Barrière
Tél. : 02.37.26.40.59
Mail : mairieverleschartres@wanadoo.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI	**de 10h à 12h**
MERCREDI	**de 9h à 12h**
VENDREDI	**de 15h30 à 18h30**

ETAT CIVIL 2018

Naissances :

Alexia POPP DELUNEL, *le 27 décembre 2017*
Eléa LORISON FRÉQUELIN, *le 10 février 2018*
Noah DE OLIVEIRA MOREIRA, *le 14 février 2018*
Lynn MATHURIN, *le 11 juin 2018*
Lyam PATRIGEON, *le 22 juin 2018*
Maë LECHAT, *le 3 juillet 2018*
Antonin HERBOT, *le 8 août 2018*
Rachel CAVART, *le 11 décembre 2018*

Décès :

Pierre TAFOIRY, *le 1er février 2018*
Andrée MONTAUBAN, *née LEVACHER, le 22 mars 2018*
Suzanne BOUCHER, née BARRÉ, *le 4 avril 2018*
Gisèle MENOU, *née* BARRÉ, *le 13 juin 2018*
Jacques CHAREAU, *le 2 juillet 2018*
Renée GAUTHIER, née LEDUC, *le 4 août 2018*

Mariages :

Isabelle WEBER

et Amadeu MOREIRA DE MAGALHAES

le 28 avril 2018

Fanny BATARDON

et Martin BORNOT

le 25 mai 2018

Kim NGUYEN

et Anthony PREUX

le 7 juillet 2018

Valérie EGLOFF et Michaëls LUEL

le 7 juillet 2018

Isabelle SÉCHET et Laurent AZZAZ

le 15 décembre 2018

Pacte civil de solidarité (PACS)

Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.
Depuis le 1er novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un Pacs ne doivent plus s'adresser au tribunal d'instance mais à leur mairie, ou auprès d'un notaire comme c'était déjà le cas auparavant.
Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions : être majeur (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays), avoir la capacité juridique (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions), ne pas être déjà marié ni pacsé, ne pas avoir de lien familial direct avec l'autre partenaire.
Une convention doit être rédigée et enregistrée auprès de la mairie ou d'un notaire,
Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs (ou un notaire). Une convention doit obligatoirement être rédigée et enregistrée auprès de la mairie.

Cette année à Ver-lès-Chartres, 1 PACS :

Amélie LORIEUX et Yohann DÉSÉEZ,

le 5 octobre 2018

Informations communales

Bus numérique

La commune de Ver-lès-Chartres s'est associée à la commune de Corancez pour accueillir des permanences du « bus numérique » le 28 septembre 2018.

Ce bus, entièrement équipé, aménagé et connecté, sillonne la région afin de permettre à des seniors de se familiariser avec les nouvelles technologies. Mis en place par la Carsat, le « Bus Numérique » a pour vocation d'accompagner les seniors-retraités dans leurs apprentissages du numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du « Bien Vieillir », le lien social.

Une douzaine de personnes de notre commune y a fait le déplacement et ont été enchantées des 2 ateliers proposés.

Formation secrétaire de mairie

Le soutien Financier du Conseil Régional et le partenariat entre le Gréta et le Centre de Gestion d'Eure-et-loir ont permis pour la 8ème année consécutive la mise en œuvre de la formation de Secrétaire de Maire / Adjoint à un Cadre en Collectivité en 2018.

Ce dispositif qui repose sur l'alternance n'est possible que grâce à la volonté des Maires et Présidents de Communautés de Communes ou de Syndicats d'accueillir des stagiaires au sein de leurs collectivités.

C'est dans ce cadre que notre commune a accueilli une stagiaire en 2018, Madame Audrey Hatton.

Notre secrétaire de mairie, Valérie, elle-même bénéficiaire de ce dispositif en 2013, a été tutrice de ce stage en collaboration avec la commune de Barjouville.

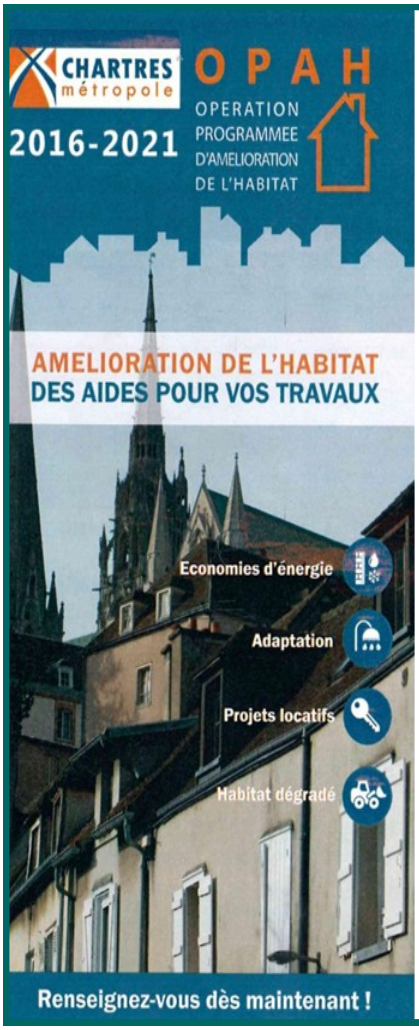

OPERATION PROGRAMMEE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) de CHARTRES MÉTROPOLE

Une OPAH est une action concertée entre l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et l'agglomération dans le but de requalifier dans son ensemble le parc privé du territoire.

Il s'agit d'accompagner efficacement les propriétaires dans leur projet de travaux par le biais d'aides financières incitatives de Chartres Métropole avec l'association de différents partenaires : l'ANAH , le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et les caisses de retraite.

Les propriétaires intéressés devront contacter SOLIHA qui les conseillera et les accompagnera gratuitement dans le montage de leur dossier (éligibilité sous certaines conditions).

SOLIHA (Habitat & Développement)
36 avenue Maunoury 28600 LUISANT
Tél. 02 37 20 08 58
http://www.hd28.fr/

Les travaux sur notre commune

Une année 2018 tournée vers la rue des carrières et ses alentours

Une grande partie de l'année a vu le secteur de l'église et ses abords faire peau neuve avec l'aménagement de la place de l'église (secteur pavé et bitumé), le carrefour de la rue des carrières avec un aménagement adapté aux bus urbains ou péri-urbains , le sens unique de cette rue et ses aménagements routiers, piétonniers ou cyclo . Pour finir dans ce secteur, la sécurisation du virage du cimetière et l'élargissement de la voie ainsi que son marquage.

De plus, en partenariat avec le conseil départemental des ouvrages d'art, le pont traversant l'Houdouenne a été modifié à deux fins : la première permettre une circulation libre des piétons sans devoir emprunter la route, la deuxième un rétrécissement permettant de diminuer la vitesse aux abords des différents virages.

Une grande partie de ces travaux a été réalisée par l'entreprise MUSCI. Il ne reste plus qu'à effectuer les aménagements paysagers afin d'agrémenter les abords, tâche que nous laissons aux compétences et savoir-faire de Jean-Pierre et Ricardo.

Du côté de la plaine sportive, la clôture du City stade ainsi que la pose d'un filet pare-ballon sont achevées. Nos chers enfants et ados peuvent maintenant s'adonner à des parties de foot endiablées en toute sécurité même si nous avons déjà dû renforcer le système de barrières.

Concernant les forages, les phases de travaux de creusage, tubage et d'essai de débit sont terminées. Il reste maintenant à prévoir l'aménagement des puits en cas d'exploitation par Chartres Métropole dans le cadre de son schéma directeur de l'eau potable. Par la suite, nous réfléchissons à l'aménagement de ses pourtours par la réalisation d'équipements sportifs (terrain en herbe, parcours ludique, etc...).Le parking de la maison des associations devrait recevoir prochainement un éclairage qui reste encore à définir en fonction des besoins des associations. Faute d'élargissement programmé et envisagé, la rue de Thivars, et particulièrement ses bordures étant devenues impraticables, un arrasage et reprofilage ont été réalisés en vue de faciliter le croisement des véhicules. Chartres Métropole, par le biais de la CMAS, a réalisé des travaux de renouvellement de canalisation d'eaux usées dans la rue du Friche et la rue de la Barrière.

Les travaux sur notre commune

Nous avons au cours de cette année 2018 réalisé divers travaux tels que le scellement de tampons de voirie, la modification de bouches d'engouffrement, le nettoyage de rivière, etc...
Depuis 2 ans, nous réalisons une coopération intercommunale pour la pose et dépose des décorations de Noël qui est un atout majeur dans l'échange de nos agents communaux aussi bien sur le plan technique qu'humain.
Le dernier sujet que nous traitons actuellement est le ravalement de la mairie qui a débuté sur la face arrière (non visible depuis la rue) et va se poursuivre sur les autres faces. Mais avec ce ravalement arrive la finalisation de l'aménagement devant la mairie et l'école avec un changement radical de l'occupation de cet espace et sûrement, nous l'espérons, une fonctionnalité plus adaptée pour nos concitoyens.

Enfin pour finir sur les travaux à venir en 2019, il y aura la réalisation d'un aménagement rue du vieux Ver avant le pont de l'autoroute, un cheminement piéton et sa continuité venant de Morancez, l'aménagement du lotissement de la Pointe Colette rue de Thivars et ses abords, la passerelle enjambant l'Eure au niveau du moulin Darmont et bien d'autres projets inscrits dans la liste des choses multiples à réaliser pour rendre notre commune toujours plus attrayante.
Je tiens à remercier vivement nos deux employés communaux Jean-Pierre et Ricardo pour leur investissement et les nombreuses tâches quotidiennes qu'ils réalisent sans qu'on ne le voie forcément. Ils seront aidés par un nouveau matériel en remplacement de celui vieillissant : un nouveau tracteur. Merci également à l'ensemble des conseillers donnant de leur temps pour que tout cela soit réalisable.

Ludovic LECOIN

Nos écoles et leur organisation

Les jours d'enseignement : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Enseignants et répartition

Mme DANTIER *(directrice)* et M. ALONSO :
Petite section, Moyenne section et Grande section — **21 élèves**

Mme LUCAS-BOUSQUIÉ :
CP, CE1, CE2 — **22 élèves**

Mme STRAUB et M. ALONSO : — **25 élèves**
CM1, CM2
(Classe à Corancez)

HORAIRES DE LA GARDERIE

Le matin
de 7h30 à 8h50

Le soir de
16h30 à 18h30
(sauf le vendredi à 18h00)

PROJET DE REGROUPEMENT SCOLAIRE AVEC LA COMMUNE DE MIGNIÈRES :

OÙ EN EST-ON ?

Le syndicat scolaire de Corancez/Ver-lès-Chartres, associé avec les communes de Corancez et Ver-lès-Chartres, travaillent depuis plusieurs mois sur le projet d'un regroupement scolaire avec la commune de Mignières. Notre effectif d'élèves diminue d'année en année (à ce jour 3 classes pour 68 élèves), et il était important pour nous, afin de sauver notre école, de trouver une solution.

La commission scolaire est composée de :

Monsieur Garnier, *maire de Mignières,* Monsieur Servin, *maire de Corancez,* Monsieur Van der Stichele, *maire de Ver-lès-Chartres,* Madame Abadia, *présidente du SIRP,* Madame De Aveiro, *vice-présidente du SIRP,* Mesdames Christeaut et Blondeau, *adjointes au scolaire à Mignières* ainsi que Monsieur Bourgeois, *membre de la commission scolaire au SIVOM.*

Toute l'équipe prépare et peaufine ce projet de regroupement qui pourra être effectif pour la rentrée 2019, à condition que les 3 conseils municipaux l'approuvent par leurs votes le 30 janvier 2019.
Les conseils d'école auront aussi, à titre consultatif, l'obligation de se prononcer (l'école de Ver-lès–Chartres/ Corancez s'étant déjà prononcée favorablement au mois de novembre). Le SIVOM s'est également prononcé favorablement pour ce projet. Une majorité des règles de fonctionnement de cette éventuelle nouvelle entité sera fixée d'ici le vote : les compétences intégrées au syndicat, l'organisation du transport et des services périscolaires, le personnel, la participation financière des communes, la gouvernance, ……

Les effets positifs de ce projet seront multiples : le maintien de notre école puisque 4 classes seront positionnées sur Ver-lès-Chartres et 5 classes sur Mignières, 3 sites desservis par le bus *(Ver-lès-Chartres, Mignières, Corancez)*. La moyenne d'élèves par classe sera de
20 à 25 élèves en simple ou double niveau……Fini les triples niveaux !!!
La qualité de l'enseignement n'en sera que bénéfique, au profit de nos enfants !!!

LE PERSONNEL DU SYNDICAT SCOLAIRE :

Mme FOURDRINIER Catherine Cantine, ménage et bus le mercredi midi
Mme ISAMBERT Virginie ATSEM, cantine, garderie et ménage
Mme TONNELLIER Valérie Secrétaire (courrier, facturation,...)
Mme PARISY Guyslaine Cantine, ménage et garderie
Mme JEHANNET Christelle ATSEM, accompagnatrice au bus et ménage

RETOUR EN IMAGES

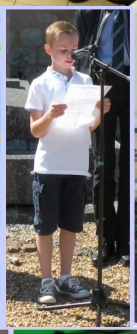

Lors du 100ème anniversaire de l'armistice, une cérémonie un peu particulière avec la lecture d'une lettre de Monsieur Boucher écrite à sa mère pendant la guerre. Richard et Monsieur Roncier ont également fait sonner les cloches de l'église durant cet hommage.

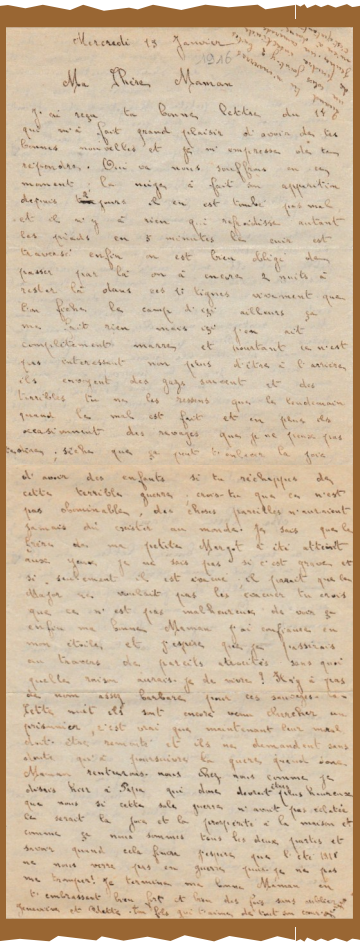

Evènements communaux (suite)

Tout a commencé le soir du 08 septembre 2017, «Inauguration de la Maison des Associations », quand une pluie battante a obligé le Feu d'Artifice à rester dans ses cartons !
Que faire de ce Feu d'Artifice et à quelle occasion le tirer ? Peu à peu une idée a germé……
Si on organisait une journée où toutes les Associations de la Commune participeraient !!!!
Chemin faisant, cette idée fait l'unanimité auprès desdites Associations.
Et après plusieurs réunions, une date est décidée le *21 avril 2018*, le lieu est tout trouvé :
la Maison des Associations.

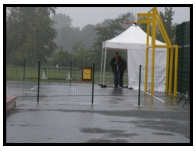

Qui fait quoi, quand, comment ?

Tout s'organise, on emprunte des « Abris Faciles » à Chartres Métropole, un semi-remorque (pour le transport), des barrières pour la sécurité, tables, bancs, camion frigorifique, machine à bière, et pour l'éclairage : un groupe électrogène est loué.
L'emplacement est préparé pour la structure gonflable prêtée gratuitement par la Sté HAPPYLAND. Activité qu'1.2.3. Bébé gérera toute l'après-midi.

Le jour « J » au petit matin des membres des Associations, et bon nombre de bénévoles sont au rendez-vous pour monter les « abris faciles », disposer les tables, bancs etc…..

Et de très bonne heure, Les Familles Rurales et autres bénévoles ont mis en place un gigantesque **« Escape Game »** sur plusieurs lieux de la commune. Animation préparée secrètement depuis plusieurs semaines. Victimes de son succès, des équipes ont dû être refusées.

Le Club de tennis a organisé des cours d'initiation, des jeux et démonstrations, tout au long de la journée. L'A.P.E. Les Loustics a fait des crêpes, et nos visiteurs ont pu également jouer à la pétanque et aux cartes. Pendant ce temps là…..le repas se préparait …..
Tous à table pour ce délicieux repas,…….suivi du feu d'artifice, sur un air irlandais !!

MERCI À TOUTES ET A TOUS pour cette belle manifestation qui a réuni 290 personnes au repas et de nombreux spectateurs supplémentaires pour le feu d'artifice.
Un grand MERCI aux employés communaux, à L'A.S.L.V., à l'A.P.E. Les Loustics, aux Familles Rurales, à 1.2.3 Bébé, au tennis club Dammarie-Ver-lès-Chartres, à l'ensemble du conseil municipal et aux nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée, et sans oublier le soleil qui a accepté notre invitation !

La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'APE LES LOUSTICS

Le 08 décembre, les enfants ont participé au traditionnel marché de Noël de l'Ecole. Vente de gâteaux, d'objets décoratifs de noël réalisés par les enfants. Les commandes de sapins, fleurs et crêpes ont été livrées par l'APE Les Loustics. Cela permet à chacun de décorer sa maison et de déguster d'agréables douceurs pour passer de belles fêtes de fin d'année.

Le 18 décembre le Père Noël est venu à l'école avec sa hotte remplie de cadeaux. C'est avec joie que tous les petits lutins de l'école ont reçu un jeu de société. Une photo individuelle a été remise aux enfants pour conserver ce moment magique !
L'après-midi un spectacle de magie a enchanté les petits et les grands avec le capitaine BLACK Sparow ! Cette journée s'est terminée avec un goûter bien mérité pour se remettre de toutes ses émotions.

Bric-à-brac : Tout était prévu lors de cette belle journée : les bénévoles, le soleil, une participation importante des exposants, en plus d'une intendance bien négociée, d'une préparation bien orchestrée, d'une pincée de convivialité, des kilos et des kilos de frites, de saucisses, de crêpes et de boissons et le tout y était !

Le résultat obtenu ce dimanche 08 avril 2018 ?

Une manifestation qui attire de plus en plus d'exposants dans la joie et la bonne humeur. Résultats : des projets scolaires financés pour les loustics de l'école !
Merci à celles et ceux qui se sont mobilisés pour cette journée et qui a permis une belle réussite……

En 2019, rendez-vous le dimanche 07 avril !!!

l'APE LES LOUSTICS…..C'EST QUI ?

Présidente - Laure GUERIN - 06.13.82.30.45

Vice-présidente - Céline MORIN - 06.81.25.34.19

Secrétaire - Fabien DAVORY - 06.19.85.24.00

Trésorière - Marie-Laure LEPENDU - 06.25.57.17.61

Contactez-nous pour toute information, pour votre aide pour les différentes manifestions pour les enfants…

Le carnaval a eu lieu le 24 mars 2018 à Corancez

Les enfants, inscrits aux TAP, ont confectionné le bonhomme carnaval avec les ATSEM, Christelle et Virginie. Cette année le thème était « les barbapapa », joyeux et colorés pour la joie des enfants. Petits et grands étaient déguisés et nous avons défilé dans les rues de Corancez. Une pluie de confettis a eu lieu grâce à la participation du syndicat scolaire.
Les parents ont gentiment préparé une collation pour finir cette matinée festive.

La fin d'année scolaire est marquée par
la kermesse qui a eu lieu le 30 juin !

Les festivités ont débuté avec le spectacle des enfants qui ont réalisé de belles prestations. La fête a continué avec divers jeux pour les petits et grands. L'APE a offert des tickets gratuits aux enfants pour gagner des lots.
Après cette belle journée ensoleillée et festive, le traditionnel repas s'est déroulé dans la cour de l'école avec un barbecue géant. Ce fut une fois de plus une très belle journée pour les enfants !

Les dates à retenir :

Le 07/12/2018 : le marché de noël
Le 10/12/2018 : la venue du Père Noël
Le 23/03/2019 : le carnaval à Ver Les Chartres
Le 07/04/2019 : le bric à brac à Ver-Les-Chartres, toujours très attendu, réservez vos emplacements !
Le 29/06/2018 : la kermesse pour fêter la fin de l'école

L'APE les loustics remercie chaleureusement les parents adhérents, l'équipe enseignante, les ATSEM, les maires et les membres de la commune de Ver Les Chartres et Corancez, les employés communaux des deux communes et toutes les personnes qui donnent un peu de leur temps pour l'association des enfants.
Merci pour EUX !

La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASLV (Amicale Sports et Loisirs de Ver-lès-chartres)

FLASHBACK

BELOTE

FAN ZONE

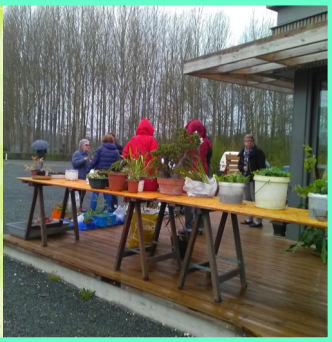

La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASLV (Amicale Sports et Loisirs de Ver-lès-chartres) *suite….*

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Pendant les vacances d'hiver le 7 mars 2018 :
Atelier pour les enfants « masque de carnaval ».
Les enfants ont bien apprécié cette activité, l'après-midi s'est terminé par un goûter crêpes.

Nous avons organisé la fête de la musique en mutualisation avec l'ASLV le samedi 16 juin 2018.

Pour l'année 2019, nous avons pour projet de renouveler ces activités manuelles intergénérationnelles pendant les vacances scolaires.

On organisera aussi une soirée « jeux de société » le samedi 23 mars 2019.

Familles rurales
Vivre mieux !

La vie associative à Ver-lès-Chartres

LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Pour l'année 2019, la cotisation au club du Temps Libre reste fixée à **25 €** *(à régler en début d'année).*
Les activités ont lieu **chaque mardi après-midi** de 14h30 à 17h30.
Belote, triominos, scrabble, galette des rois, loto, sorties ….. Venez nous rejoindre !!!

1.2.3. BÉBÉ (Association des Assistantes Maternelles)

L'association 1.2.3 bébé existe depuis 2007. Les assistantes maternelles s'investissent dans leur travail afin que les enfants puissent s'épanouir et se socialiser. Elles participent aux ateliers le vendredi matin (musique, motricité ou médiathèque de Dammarie) et , si cela leur est possible, elles vont aux activités proposées par le RAM (relais d'assistantes maternelles) ou aux activités de la halte garderie « les petits princes » à Le Coudray.

CLUB BOULISTE VERNOIS

NOUVEAU

C. B. VERNOIS

Pour les amateurs de pétanque, nous vous donnons rendez-vous dès 2019 ……!!!!

Le C.B. Vernois sera affilié à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal et vous pourrez participer à toutes les compétitions officielles en devenant licenciés de notre club !!! Nous vous attendons nombreux !!!

Renseignements : Marie-Ange ABADIA ☎ 06.61.93.91.37
Véronique BARBIER ☎ 06.70.50.40.00

La vie associative à Ver-lès-Chartres

DAMMARIE VER-LÈS-CHARTRES TENNIS CLUB

DAMMARIE VER-LES-CHARTRES
TENNIS CLUB

Atteindre le niveau « REGIONAL » était un objectif inavoué
ILS L'ONT FAIT, **Théo, François, Gaby, Guillaume et Damien**

aborderont le championnat de régional 3 au printemps 2019

Nous comptons sur vous pour venir les encourager sur les courts de Ver-Les-Chartres.

La relève peut être fière des ainés en profitant des cours donnés cette année par Gaby classé 5/6 en formation DEJEPS Tennis.

79 jeunes dont 22 enfants de la commune suivent assidûment les conseils du coach.

Pour la saison 2018/19 plusieurs équipes sont engagées dans les différents championnats départementaux.

1. Le championnat vétéran a déjà vu notre équipe première des +35 ans gagner la division 1 et joue désormais en pré-régional.
2. Lors du championnat d'hiver senior 2017/2018 les équipes 1 hommes et femmes ont chacune gagné leur poule et jouent en division 1
3. Une équipe de jeunes jouera dans le prochain championnat d'hiver 2018/2019.
4. Lors du championnat d'été 2019 le club engagera quatre équipes hommes, deux voire trois équipes femmes, des équipes vétérans hommes et femmes ainsi que plusieurs équipes de jeunes selon les désirs et les progrès des protagonistes.

Manifestations pour la saison 2018/2019

19 Oct 2018 au 5 Jan 2019 : Tournoi Interne homologué, TOUTES LES FINALES LE SAMEDI 5 Janvier de 14h00 à 22h00.

12 Jan 2019 : Après-midi Forme/Fitness. Ouvert à tous et toutes y compris des personnes non-inscrites au club.
Renseignements et inscriptions auprès de Sylvia Bordier. sylvia.bordier@wanadoo.fr

12 Jan 2019 : Galettes des Rois

2 mars 2019 : Soirée dinatoire et dansante. Animation par D.J. Thème " L'Amérique " autour des américaines.
Ouvert à toutes et à tous. Renseignements et inscriptions auprès de Sylvia Bordier. sylvia.bordier@wanadoo.fr

30 mars 2019 : Tournoi double mixte.

15 Juin 2019 : 11ème Tournoi des 3T. Ouvert à tous et à toutes. Tournoi par équipes de 2, masculine, féminine ou mixte.
Comprenant tennis, tennis-ballon et tennis-volley. Renseignements et inscriptions auprès de François Binet.

22 Juin 2019 : Journée portes ouvertes / challenge inter-écoles.

www.dammarie-tennis-club-28.fr

Les démarches en ligne accessibles depuis votre domicile

www.eure-et-loir.gouv.fr

Amende

Paiement des amendes en ligne
https://www.amendes.gouv.fr/portail/index.jsp

Carte électorale

S'inscrire sur les listes électorales
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Certificat d'immatriculation

Éditer un certificat de situation pour un véhicule (non gage)
https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

J'effectue le changement d'adresse sur mon certificat d'immatriculation (carte grise)
https://ants.gouv.fr

Je déclare la vente de mon véhicule (déclaration de cession)
https://ants.gouv.fr/

Connaître le coût d'un certificat d'immatriculation (carte grise)
https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil

J'ai acheté un véhicule d'occasion, je fais la demande du certificat d'immatriculation (carte grise) de mon véhicule (changement de titulaire) https://ants.gouv.fr/
Vous devez vous identifier avec FranceConnect (voir procédure au verso)

Duplicata d'un certificat d'immatriculation suite à son vol, sa perte ou sa détérioration (carte grise)
https://ants.gouv.fr

Dépôt de plainte

Déposer une pré-plainte en ligne
https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Passeport - Carte d'identité

Demander un extrait acte de naissance
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406
(certaines communes ne proposent pas ce téléservice)

Achat de timbres fiscaux électroniques
https://timbres.impots.gouv.fr/

Faire une pré-demande de Passeport
https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport

Faire une pré-demande de Carte nationale d'identité
https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI

Savoir où en est la production de mon Passeport ou de ma Carte nationale d'identité
https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-passeport-CNI#help-num-permis

Connaître les villes adhérentes à la dématérialisation des actes de naissance
https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation
(Si votre ville de naissance adhère à ce service, la fourniture d'un acte de naissance dans le cadre de votre demande de passeport n'est plus nécessaire. La vérification de votre état civil s'effectuera de façon dématérialisée.)

Permis de conduire

Effectuer ma demande de permis de conduire en ligne
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne

Savoir où en est la production de mon permis de conduire
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-permis-de-conduire

Consulter le solde des points du permis de conduire
https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/

Connaître le résultat de l'examen du permis de conduire
http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire

Bon à savoir !!

Quelques rappels

Retrouvez-nous sur le site web....

http://www.mairie-verleschartres.com

CALENDRIER DES FÊTES 2019

Dimanche 27 Janvier :	**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLV & GALETTE DES ROIS**
Jeudi 21 Février :	**CONCOURS DE BELOTE** *organisé par l'ASLV*
Samedi 23 mars :	**SOIRÉE « JEUX DE SOCIÉTÉ »** *organisée par les Familles Rurales*
Samedi 6 Avril :	**CHASSE AUX OEUFS** *organisée par l'ASLV*
Dimanche 7 Avril :	**BRIC-À-BRAC** *organisé par l'APE Les Loustics*
Samedi 27 Avril :	**TROC-PLANTES** *organisé par l'ASLV*
Samedi 15 Juin :	**FÊTE DE LA MUSIQUE** *organisée par l'ASLV et Familles Rurales*
Samedi 29 Juin :	**KERMESSE DES ÉCOLES** *organisée par l'APE Les Loustics*
Samedi 13 Juillet :	**REPAS DU 14 JUILLET** *organisé par la commune*
Les 11,12 et 13 Octobre :	**EXPOSITION DE PEINTURE** *organisée par l'ASLV*
Samedi 23 Novembre :	**SOIRÉE "BEAUJOLAIS NOUVEAU"** *organisée par l'ASLV*

Parution de votre journal communal : 1 fois / an en décembre

Comité de rédaction : Mesdames ABADIA Marie-Ange, BOUCHER Marie-Françoise, GUILLO Françoise, TRICHEUX Françoise et Messieurs BERTE François et LECOIN Ludovic